

CHAPITRE XXIII

vv. 1-4.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Après avoir mis à néant toutes les questions insidieuses des prêtres, et leur avoir montré que leur état était incurable (car ceux qui sont consacrés à Dieu et se détournent de la voie droite, ne reviennent presque jamais au bien, tandis qu'on peut y ramener facilement les simples fidèles), le Sauveur adresse ses enseignements à ses apôtres et au peuple : «Alors Jésus s'adressant au peuple et à ses disciples,» etc., car une parole qui confond les uns sans instruire les autres est une parole stérile.

Origène. (Traité 24 sur S. Matth) Les disciples de Jésus Christ valent mieux que le reste du peuple. C'est ainsi que, dans l'Église, vous trouverez des âmes qui s'approchent avec plus d'amour du Verbe de Dieu, et qui sont les disciples de Jésus Christ; les autres forment son peuple. Tantôt c'est à ses disciples seuls qu'il adresse la parole, tantôt à la foule, et tantôt tout à la fois au peuple et à ses disciples, comme dans ce qui suit : «Il leur dit : Les pharisiens et les scribes sont assis sur la chaire de Moïse.» Ceux qui font profession de suivre la loi de Moïse, et qui se glorifient d'en être les interprètes, sont assis sur la chaire de Moïse; les scribes sont ceux qui ne s'écartent pas de la lettre de la loi; et ceux qui prétendent à une perfection plus grande et se séparent de la foule comme étant meilleurs que le reste des hommes sont les pharisiens, dont le nom veut dire séparé (cf. Gn 38,29). Ceux au contraire qui entendent et interprètent la loi de Moïse dans le sens vraiment spirituel sont assis il est vrai sur la chaire de Moïse, mais ils ne sont ni comme les scribes ni comme les pharisiens, ils valent beaucoup mieux qu'eux et sont les bien-aimés disciples de Jésus Christ.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Il faut cependant considérer de quelle manière un homme occupe la chaire de l'enseignement, car ce n'est pas la chaire qui fait le prêtre, mais le prêtre qui donne l'autorité à sa chaire; ce n'est pas le lieu qui sanctifie l'homme, mais l'homme qui sanctifie le lieu. Aussi le sacerdoce est pour le mauvais prêtre une source de crimes et ne lui donne aucune dignité morale.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 71) Toutefois afin que personne ne pût excuser sa négligence pour les bonnes oeuvres par les vices de celui qui enseigne, le Sauveur détruit ce prétexte en ajoutant : «Faites tout ce qu'ils vous diront,» etc. Car ce n'est pas leur propre doctrine qu'ils enseignent, mais les vérités divines dont Dieu a composé la loi qu'il a donnée par Moïse. Considérez quel honneur le Sauveur rend ici à Moïse, et comme il fait ressortir l'harmonie qui existe entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

Origène. Mais si les scribes et les pharisiens, assis sur la chaire de Moïse, sont les docteurs des Juifs, et leur enseignent quant à la lettre les préceptes de la loi, comment Notre Seigneur peut-il nous ordonner, à nous, de faire tout ce qu'ils disent, alors que les apôtres, comme nous le voyons dans les Actes (15), ont défendu aux premiers fidèles de suivre la lettre de la loi ? C'est que les pharisiens enseignaient la lettre de la loi Sans eu comprendre le sens spirituel. Toutes les choses donc qu'ils nous prescrivent en vertu de la loi divine, nous qui avons l'intelligence de la loi, nous les observons et nous les pratiquons; mais nous ne conformons pas notre conduite à la leur, car ils ne suivent pas les vrais enseignements de la loi, et ils ne comprennent pas qu'il y a un voile sur la lettre de la loi (2 Co 3,14). Ou bien cette expression : «Tout ce qu'ils vous diront,» n'a pas pour objet tous les préceptes de la loi, comme ceux par exemple qui ont rapport aux aliments, aux victimes et à d'autres choses semblables, mais seulement les préceptes qui tendent à la réforme des moeurs. Or, pourquoi ne fait-il pas cette recommandation pour la loi de grâce, mais pour la loi de Moïse ? C'est qu'avant la Passion le temps n'était pas encore venu de faire connaître les commandements de la nouvelle loi. Mais il me semble que le Sauveur avait en cela un autre dessein. Il allait, dans le discours suivant, accuser les scribes et les pharisiens. Il commence donc par repousser tout d'abord le soupçon que des insensés auraient pu former contre lui, de vouloir s'emparer de leur autorité, ou d'agir dans un esprit d'hostilité; et ce n'est qu'alors qu'il leur adresse des reproches pour que le peuple ne tombe point dans les mêmes désordres et ne s'imagine qu'il doit imiter leur conduite comme il est obligé d'écouter leurs enseignements, car il ajoute «Ne faites pas ce qu'ils font.» Or, quoi de plus misérable qu'un docteur dont les disciples ne peuvent se sauver qu'à la condition de ne pas l'imiter, et qui se perdent s'ils marchent sur ses traces ?

CHAPITRE XXIII

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) De même qu'on recueille l'or dans le sein de la terre, et qu'on laisse de côté la terre, les auditeurs doivent recevoir la doctrine et laisser les moeurs de ceux qui enseignent, car il arrive fréquemment qu'un homme vicieux enseigne une doctrine irréprochable. Or, de même que les prêtres aiment mieux enseigner les méchants dans l'intérêt des bons, que de priver les bons d'enseignements à cause des méchants, ainsi les fidèles doivent honorer les mauvais prêtres à cause des bons, pour ne pas s'exposer à faire rejallir sur les bons le mépris que méritent les mauvais. Il vaut mieux donner aux méchants ce à quoi il n'ont aucun droit, que de refuser aux bons ce qu'ils méritent.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 72) Considérez quel est le premier reproche qu'il leur adresse : «Ils disent et ne font pas.» En effet, celui qui a reçu la puissance d'enseigner et qui transgresse la loi est coupable au premier chef : premièrement, parce qu'il donne l'exemple de la prévarication, alors qu'il doit reprendre et corriger les autres; secondement, parce que la dignité dont il est revêtu augmente son crime et son châtement; troisièmement enfin, parce que son titre de docteur rend son péché plus scandaleux dans ses effets. Une seconde chose que le Sauveur leur reproche, c'est d'être durs et sévères pour ceux qui leur sont soumis : «Ils lient des fardeaux pesants,» etc. Et c'est en cela qu'ils sont doublement coupables d'exiger des autres, sans miséricorde, une vie parfaite et irréprochable, et de se donner à eux-mêmes toute latitude. Or, un bon supérieur doit se conduire tout autrement, c'est-à-dire se montrer juge sévère pour tout ce qui le concerne, et plein de douceur et de bonté pour ceux qu'il dirige. Remarquez encore comme il fait ressortir l'indignité de leur conduite. Il ne dit pas : ils ne peuvent pas, mais «Ils ne veulent pas,» et non-seulement : «Ils ne veulent pas porter ces fardeaux,» mais «Ils ne veulent pas les remuer du bout du doigt,» c'est-à-dire ni s'en approcher ni les toucher.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ces fardeaux pesants et insupportables dont Notre Seigneur veut ici parler, et que les pharisiens et les scribes imposaient à leurs disciples, sont ces préceptes de la loi dont saint Pierre dit au livre des Actes (Ac 15) : «Pourquoi voulez-vous imposer aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ?» Ils donnaient, à l'aide de raisons frivoles, une grande importance à ces fardeaux de la loi dans l'esprit de leurs disciples, et les attachaient, pour ainsi dire, sur les épaules de leur cœur, afin que, se regardant comme liés par la raison, ils ne fussent point tentés de rejeter loin d'eux ces fardeaux. Pour eux, au contraire, ils n'en accomplissaient pas la moindre partie, c'est-à-dire que, non-seulement ils n'en portaient aucun en réalité, mais qu'ils ne voulaient pas même les toucher légèrement du bout des doigts.

La Glose. Ou bien encore «Ils lient des fardeaux,» c'est-à-dire ils recueillent de toutes parts des traditions qui, loin de soulager la conscience, l'oppriment et l'accablent.

Saint Jérôme. Il faut entendre ici dans un sens spirituel les épaules, le doigt, les fardeaux et les liens qui lient ces fardeaux. Notre Seigneur s'élève ici généralement contre tous ces docteurs qui imposent aux autres de lourdes obligations, et qui n'accomplissent pas eux-mêmes les plus légères.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Tels sont ceux qui imposent aux pécheurs repentants des pénitences accablantes, et qu'arrive-t-il ? C'est qu'en cherchant à se dérober aux peines de la vie présente, ils méprisent les peines de la vie future. En effet, chargez les épaules d'un jeune homme encore faible d'un fardeau qu'il ne peut porter, de toute nécessité, ou il le rejettera loin de lui, ou il succombera sous le faix. Or, de même, si vous imposez à un homme une pénitence trop pesante et trop rigoureuse, il la laissera nécessairement de côté, ou bien il s'en chargera sans pouvoir l'accomplir, et y trouvera ainsi une cause de scandale et une occasion de plus grand péché. D'ailleurs, en supposant que nous nous trompions en imposant des pénitences trop légères, ne vaut-il pas mieux avoir à rendre compte d'une trop grande miséricorde que d'une excessive sévérité ? Là où le père de famille est si libéral, le serviteur, qui distribue en son nom, ne doit pas être avare. Si Dieu est bon, pourquoi son prêtre serait-il d'une sévérité inflexible ? Voulez-vous être véritablement saint ? Soyez sévère pour vous-même et miséricordieux pour les autres; que les hommes vous entendent imposer de légères obligations, et qu'ils vous voient en accomplir de grandes. Un prêtre qui, plein d'indulgence pour lui-même, exige beaucoup des autres, ressemble à celui qui, chargé de répartir l'impôt

CHAPITRE XXIII

dans une ville, se dégrève lui-même pour charger ceux qui sont dans l'impossibilité de le payer.

vv. 5-12.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 72) Après avoir accusé les scribes et les pharisiens de cruauté et tout à la fois de négligence, il leur reproche leur amour de la vaine gloire, qui a été la cause de leur éloignement de Dieu, et c'est pour cela qu'il ajoute : «Ils font toutes leurs oeuvres pour être vus,» etc.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Toute chose créée donne naissance à ce qui doit la faire périr : ainsi le bois donne naissance au ver, et la laine à la teigne. C'est pourquoi, le démon s'efforce de corrompre le ministère des prêtres qui sont établis pour former les peuples à la sainteté, afin de tourner en mal le bien qu'ils font, en leur donnant pour unique motif la gloire qui vient des hommes. Faites disparaître ce vice du milieu du clergé et vous retrancherez facilement tous les autres, car c'est le vice qui rend si difficile la pénitence aux prêtres coupables. Or le Seigneur veut nous apprendre la raison qui les a empêchés de croire au Christ : c'est qu'il font tout pour être vus des hommes, car il est impossible de croire au Christ, qui n'annonce que les biens du ciel, alors qu'on recherche la gloire toute terrestre qui vient des hommes. J'ai lu l'interprétation suivante de ce passage : Les scribes et les pharisiens, tout indignes qu'ils en étaient, ont été établis sur la chaire de Moïse, c'est-à-dire ont été revêtus de la même dignité et du même honneur; ils expliquaient aux autres la loi qui annonçait l'avènement du Christ, et ils refusaient de le recevoir lorsqu'il était sous leurs yeux. C'est pour cela que le Sauveur exhorte le peuple à écouter la loi qu'ils enseignaient, c'est-à-dire à croire au Christ que prédisait la loi, et à ne pas imiter l'incrédulité des scribes et des pharisiens; et il donne la raison pour laquelle, tout en annonçant d'après la loi l'avènement du Christ, eux-mêmes ne croyaient pas en lui, c'est qu'ils faisaient toutes leurs oeuvres pour être vus des hommes, c'est-à-dire qu'ils n'annonçaient pas la venue du Christ par le désir qu'ils avaient de son avènement, mais pour paraître les docteurs de la loi aux yeux des hommes.

Origène. Ils font leurs oeuvres afin d'être vus des hommes, en se soumettant à la circoncision extérieure, en faisant disparaître, en présence de tous, les choses fermentées de leurs maisons, et en agissant ainsi à l'égard de toutes les autres observances, tandis que les disciples de Jésus Christ accomplissent la loi en secret, et sortent ainsi comme ces Juifs intérieurs dont parle l'apôtre saint Paul (Rm 4,28-29).

Saint Jean Chrysostome. (hom. 72) Observez ici avec quelle intention bien marquée le Seigneur leur adresse ce reproche, car il ne dit pas simplement : Ils font leurs oeuvres pour être vus des hommes, mais, «toutes leurs oeuvres.» Il montre ensuite que cette vaine gloire s'attachait, non pas à des choses importantes, mais à de misérables observances : «Ils élargissent leurs bandes de parchemins,» etc.

Saint Jérôme. Lorsque le Seigneur eut donné à son peuple la loi par Moïse, il termina en disant : «Vous lierez mes commandements comme un signe dans votre main, et ils seront toujours devant vos yeux,» c'est-à-dire mes commandements seront toujours dans vos mains par votre fidélité à les accomplir; ils seront toujours devant vos yeux, comme le sujet de votre méditation le jour et la nuit (Dt 4). Les pharisiens, par suite d'une fausse interprétation de ces paroles, écrivaient sur des feuilles de parchemin le Décalogue de Moïse ou les dix commandements; ils les pliaient ensuite et se les attachaient au front ou autour de la tête comme une espèce de couronne, afin de les avoir sans cesse sous les yeux. Moïse avait encore ordonné aux Israélites de mettre des franges de couleur hyacinthe aux quatre coins de leurs manteaux, pour distinguer ainsi le peuple Juif des autres nations par les vêtements, comme il l'était dans son corps par la circoncision. Mais ces docteurs superstitieux, pour gagner la faveur populaire et tirer l'argent des bonnes femmes, se faisaient de grandes franges et y plaçaient des épines très aiguës, de manière à en être piqués lors qu'ils marchaient ou s'asseyaient, et à être ainsi rappelés par ce souvenir à la pensée du service de Dieu. Ils appelaient phylactères ces larges bandes, mot qui revient à celui de conservateurs, parce que ceux qui les portaient s'en faisaient comme une armure qui les protégeaient. Les pharisiens ne comprenaient pas que c'est dans le cœur et non sur le corps qu'ils auraient dû porter ces souvenirs. Les armoires et

CHAPITRE XXIII

les coffres ont-ils la connaissance de Dieu, parce qu'ils tiennent renfermés les livres ou se puise cette connaissance ?

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Il en est un grand nombre qui, à l'exemple des pharisiens, imaginent certains noms hébreux des anges, qu'ils écrivent et qu'ils lient autour d'eux, ce qui paraît merveilleux à ceux qui n'y comprennent rien. D'autres portent autour de leur cou une partie de l'Évangile; mais est-ce que tous les jours l'Évangile n'est pas lu et entendu dans l'église par les fidèles ? Or, si l'Évangile ne sert de rien à ceux qui l'écoutent, comment peut-il sauver ceux qui se contentent de le porter autour du cou ? car enfin où réside la vertu de l'Évangile ? Est-ce dans la forme des lettres ou dans l'intelligence des sens multipliés qu'il renferme ? Si c'est dans la forme des lettres, vous faites bien de le porter suspendu autour de votre cou; mais, si c'est dans l'intelligence des sens, il vous sera bien plus utile de le porter dans votre cœur que de le suspendre autour de votre cou. D'autres entendent ce passage dans ce sens que les pharisiens développaient continuellement leur doctrine sur leurs observances particulières, et qu'ils les présentaient continuellement au peuple comme des phylactères (c'est-à-dire des choses conservatrices de la doctrine du salut). Les franges longues et développées de leurs robes sont les parties les plus excellentes de ces mêmes préceptes.

Saint Jérôme. Après leur avoir reproché de porter des bandes de parchemin plus larges et des franges plus longues que les autres, par un motif de vaine gloire, le Sauveur passe à d'autres chefs : «Ils aiment les premières places dans les festins, à être salués dans les places publiques,» etc.

Raban Maur. Remarquez qu'il ne défend pas de recevoir le salut sur les places publiques, ou d'occuper les premières places dans les assemblées ou dans les festins à ceux à qui ces honneurs sont dus en raison de leur dignité ou de leur position; mais qu'il blâme seulement ici ceux qui exigent outre mesure des fidèles ces marques d'honneur, qu'ils y aient droit ou non, et leur reproche de donner en cela un mauvais exemple qu'il faut éviter.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Il ne blâme pas ceux qui occupent la première place, mais ceux qui aiment les premières places, et ses reproches tombent, non sur le fait, mais sur la volonté, car c'est bien inutilement qu'on s'humilierait en prenant la dernière place, si intérieurement on se croit digne de la première. Voici par exemple un homme plein de vanité qui a entendu dire qu'il était louable de prendre la dernière place, et qui s'y assoit en effet; non-seulement il ne renonce pas à la vanité, mais il y ajoute encore la prétention à l'humilité, c'est-à-dire qu'il veut paraître juste et humble tout à la fois. Il y a beaucoup d'orgueilleux qui, de fait, sont assis à la dernière place, mais qui, par l'enflure de leur âme, vont s'asseoir à la première, de même qu'il en est beaucoup qui occupent les premières places, et qui, par leurs sentiments d'humilité, ne se croient dignes que de la dernière.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 72). Or, considérez dans quels endroits ils se laissent dominer par la vaine gloire, c'est dans les synagogues où ils entraînent pour diriger les autres. Cette prétention aurait pu être supportable en quelque sorte dans les festins, quoique celui qui est chargé d'enseigner les autres doive être un objet d'édification, non-seulement dans l'église, mais partout où il se trouve. Or, si l'on est coupable d'aimer ces distinctions, combien plus l'est-on de chercher tous les moyens de les obtenir.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ils veulent qu'on les salue les premiers, parce qu'ils désirent qu'on les prévienne, qu'on exprime ce salut à haute voix, en disant : «Je vous salue, maître,» qu'on y ajoute les marques extérieures du respect en inclinant la tête, et qu'on choisisse le lieu en les saluant sur les places publiques. «Et ils aiment, dit notre Seigneur, «être salués sur les places publiques.»

Raban Maur. Ils sont d'ailleurs coupables encore de se mêler aux disputes de la place publique, eux qui, assis sur la chaire de Moïse, ambitionnent le titre de docteur dans la synagogue et qui veulent être appelés maîtres par les hommes.

CHAPITRE XXIII

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ils veulent être appelés maîtres, mais ils se soucient peu de l'être en réalité. Ils désirent en porter le nom, mais sans en remplir les fonctions.

Origène. Jusque dans l'Église de Jésus Christ, il en est qui désirent l'intendance des tables, et qui cherchent à se faire nommer diacres. Ils en viennent bientôt jusqu'à ambitionner les premières chaires, qui appartiennent aux prêtres, et quelques-uns même ont recours aux intrigues pour obtenir des hommes le titre d'évêque, c'est-à-dire celui de maître. Or le disciple de Jésus Christ aime aussi les premières places, mais dans les festins spirituels, pour s'y nourrir des mets les plus exquis; il aime encore les premières chaires, mais en compagnie des apôtres, qui sont assis sur douze trônes, et il s'efforce de s'en rendre digne par ses bonnes oeuvres. Il aime enfin à être salué, mais dans la grande réunion du ciel, c'est-à-dire dans l'assemblée des premiers-nés qui sont assis dans le ciel (He 12,22); mais le vrai juste ne désire être appelé maître ni par les hommes, ni par aucun autre, parce qu'il n'y a qu'un seul maître de tous les hommes : «Pour vous, ne vous faites pas appeler maîtres,» etc.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 72) Parmi les différents chefs d'accusation que le Sauveur a formulés plus haut contre les pharisiens, il passe sous silence ceux qui étaient les moins importants, et contre lesquels les disciples avaient moins besoin d'être prémunis; mais il s'attache à mettre dans tout son jour, pour leur instruction, ce qui était la source de tous les autres vices, le désir, l'ambition d'occuper la chaire des docteurs et des maîtres; et c'est pour cela qu'il leur dit : «Pour vous, ne vous faites pas appeler maîtres.»

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ne vous faites pas appeler maîtres, pour ne pas usurper ce qui n'appartient qu'à Dieu; ne donnez pas non plus ce nom de maître aux autres hommes, pour ne pas leur attribuer l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu. Il n'y a qu'un seul maître de tous les hommes, celui qui les enseigne tous par la voix de la nature. Si c'était l'homme qui instruit l'homme, tous ceux qui suivent les enseignements des maîtres apprendraient facilement, mais ce n'est pas l'homme qui enseigne, r'est Dieu. Aussi en est-il beaucoup qui reçoivent les leçons de l'homme, mais peu qui deviennent instruits, car ce n'est pas l'homme qui, par son enseignement, donne l'intelligence, il ne fait qu'exercer par sa parole l'intelligence qu'on a reçue de Dieu.

Saint Hilaire. (can. 74) Et afin que ses disciples se rappellent qu'ils sont les enfants d'un seul et même Père, et que la grâce de leur nouvelle naissance les a élevée au-dessus de leur origine terrestre, le Sauveur ajoute : «Vous êtes tous frères.»

Saint Jérôme. (contre Helvid) Or, on peut donner par affection ce nom de frères à tous les hommes, ce qui peut se faire de deux manières : en particulier, pour les chrétiens qui sont tous frères entre eux; et, en général, pour tous les hommes, car, étant tous sortis d'un même père, nous sommes tous unis par les liens de la fraternité.

«N'appellez aussi personne sur la terre votre père,» etc.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Quoique sur la terre ce soit l'homme qui donne naissance à l'homme, cependant il n'y a qu'un seul Père qui nous a tous créés, car ce n'est pas le principe de la vie, mais la simple transmission de la vie que nous recevons de nos parents.

Origène. Mais quel est celui qui ne donne à personne le nom de Père sur la terre ? Celui qui par toutes ses actions accomplies selon la volonté de Dieu lui dit : «Notre Père qui êtes dans les cieux.»

La Glose. Notre Seigneur venait de leur enseigner clairement quel était le Père de tous les hommes, par ces paroles : «Qui est dans les cieux;» il veut également leur apprendre quel est le maître de tous les hommes, et c'est pour cela qu'il répète de nouveau ce commandement : «Qu'on ne vous appelle point non plus maîtres, car vous n'avez qu'un seul maître, qui est le Christ»

CHAPITRE XXIII

Saint Jean Chrysostome. (hom. 72) Il dit que le Christ est le seul maître, non point par exclusion du Père, pas plus que ce n'est par exclusion du Fils qu'il appelle Dieu le Père le seul père de tous les hommes.

Saint Jérôme. On se demande comment, contrairement à ce précepte, l'Apôtre s'est appelé lui-même le docteur des nations (1 Tm 2), et pourquoi aussi, dans les monastères, les religieux, dans le langage ordinaire, se donnent réciproquement le nom de pères. Nous répondons qu'il y a deux manières différentes d'être père ou maître : l'une par nature, l'autre par condescendance ou par concession. C'est ainsi qu'en donnant à un homme le nom de père nous honorons son âge, sans le reconnaître pour l'auteur de nos jours. Nous l'appelons également maître, à cause de son union avec le véritable Maître, et, pour ne pas me répéter à l'infini, de même qu'un seul Dieu et un seul Fils de Dieu par nature n'empêchent pas que les hommes soient appelés dieux ou enfants de Dieu par adoption, de même un seul Père et un seul Maître ne font pas obstacle à ce que le nom de pères et de maîtres soit donné aux hommes par extension.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 72) Le Seigneur ne se contente pas de défendre d'ambitionner les premières places, mais il veut faire entrer ses disciples dans une voie tout opposée, en ajoutant : «Celui qui est le plus grand parmi vous sera le serviteur des autres.»

Origène. Ou bien encore : Celui qui distribue la parole de Dieu, et qui sait à n'en pouvoir douter que c'est Jésus Christ qui la rend féconde, se considère non pas comme maître, mais comme serviteur. C'est pour cela qu'il ajoute : «Celui qui est le plus grand parmi vous sera votre serviteur,» car Jésus Christ lui-même, qui était véritablement maître, n'a-t-il pas déclaré qu'il était serviteur en ces termes : «Je suis au milieu de vous comme celui qui sert» (Lc 22) ? Or, il termine admirablement tous ses enseignements qui proscrivent l'amour de la vaine gloire par ces paroles «Car quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'humiliera sera élevé.»

Remi. Paroles dont voici le sens : Tout homme qui s'enorgueillit de ses propres mérites sera humilié devant Dieu, et celui qui ne se glorifie que des grâces qu'il a reçues de Dieu sera élevé aux yeux de Dieu.

v. 13.

Origène. (Traité 25 sur S. Matth) Jésus Christ, comme le vrai Fils de Dieu qui avait donné la loi, pour imiter les bénédictions qui terminent la publication de la loi, a proclamé aussi les béatitudes de ceux qui parviennent au salut; de même ici, pour imiter les malédictions qui se trouvent également dans la loi, il prononce des malédictions contre les pécheurs (cf. Dt 28,3-6) : «Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites !» Que ceux qui sont obligés d'avouer que ces malédictions prononcées ici contre les pécheurs sont un effet de la bonté de Dieu, comprennent que les malédictions de la loi n'ont point d'autre cause. Ce n'est pas celui qui prédit ces malheurs qui fait que les pécheurs les encourrent; mais ce sont leurs péchés qui les rendent dignes des châtiments que Dieu leur prédit pour les ramener au bien. C'est ainsi qu'un père qui reprend son fils a souvent des paroles de malédiction à la bouche, non qu'il désire que son fils s'en rende digne par ses vices, mais parce qu'il veut au contraire les détourner de dessus sa tête. Or, notre Seigneur donne la raison de cette malédiction : «Parce que vous fermez le royaume des cieux,» etc. Ces deux choses sont indissolublement unies, et il suffit, pour être exclu du royaume des cieux, qu'on empêche les autres d'y entrer.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Le royaume des cieux ce sont les Écritures, qui contiennent la science du royaume des cieux; la porte des cieux c'est l'intelligence qui les fait comprendre. Ou bien, le royaume des cieux c'est le bonheur du ciel; la porte c'est Jésus Christ, par lequel on entre dans ce bonheur; les portiers ce sont les prêtres, qui ont reçu le pouvoir d'enseigner et d'interpréter les Écritures; la clef c'est la science des Écritures, science qui ouvre aux hommes la porte de la vérité; ouvrir cette porte c'est interpréter les Écritures dans leur sens véritable. Or, remarquez qu'il ne dit pas : Malheur à vous, qui n'ouvrez pas,» mais qui fermez.» Donc les Écritures ne sont pas fermées, bien qu'elles renferment des obscurités.

CHAPITRE XXIII

Origène. (traité 25) Les pharisiens et les scribes n'entraient donc pas, ni ne voulaient écouter celui qui a dit : «Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé.» Et non-seulement ils n'entraient pas, mais ils ne laissaient pas entrer ceux qui auraient pu croire aux prédictions que la loi et les prophètes avaient pu faire sur le Christ, et ils leur fermaient la porte en leur inspirant la plus grande terreur. Non contents de ne pas croire en Jésus Christ, ils contestaient l'autorité de sa doctrine, dénaturaient le sens des prophéties dont il était l'objet, et blasphémaient toutes ses actions comme l'oeuvre du mensonge et du démon. Or, tous ceux qui, par leur mauvaise conduite, donnent au peuple l'exemple de la transgression, et qui, par leurs scandales, causent aux faibles un tort irréparable, ferment aux hommes le royaume des cieux. Ce péché se rencontre parmi les simples fidèles, mais surtout parmi les docteurs qui enseignent en toute justice la saine doctrine de l'Évangile, mais qui sont loin de pratiquer ce qu'ils enseignent. Ceux, au contraire, qui prennent soin de conformer leur conduite à leur enseignement, ouvrent aux hommes le royaume des cieux, et en y entrant les premiers ils excitent les autres à y entrer à leur suite. Mais il en est beaucoup qui, tout en voulant entrer dans le royaume des cieux, ne permettent pas aux autres d'y entrer avec eux : ce sont ceux qui, sans raison, et par un sentiment de jalousie, excommunient ceux qui valent mieux qu'eux, et qui, par cette conduite, ne leur permettent pas l'entrée de ce royaume. Mais ceux qui savent contenir leur âme dans la modération, triomphent de cette tyrannie par leur patience, et quoiqu'on les écarte, ils entrent et possèdent l'héritage du royaume. Il n'en est pas moins vrai que ceux qui, par un excès de témérité, se sont donné la mission d'enseigner avant d'avoir appris, et qui se traînent à la suite des fables juives, en décrivant ceux qui s'appliquent à découvrir le sens relevé des Écritures, ferment aux hommes, autant qu'il est en eux, la porte du royaume des cieux.

v. 14.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 73) Notre Seigneur, poursuivant ses invectives contre les pharisiens, leur reproche leur voracité, et ce qui est plus affreux encore, d'arracher, non pas aux riches, mais aux veuves, de quoi satisfaire leurs appétits insatiables, et d'aggraver ainsi l'indigence qu'ils auraient dû soulager. «Malheur à vous, scribes et pharisiens, qui dévorez les maisons des veuves,» etc.

La Glose. C'est-à-dire, malheur à vous qui n'avez d'autre but dans votre superstition que de vous enrichir en dépouillant le peuple sur lequel vous dominez.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Les femmes sont généralement imprudentes, et ne pèsent pas avec la raison tout ce qu'elles voient ou tout ce qu'elles entendent. Elles sont, de plus, faibles, et tournent facilement du bien au mal, ou du mal au bien. Les hommes sont plus prudents et plus fermes; aussi les hypocrites, qui affectent les dehors de la sainteté, cherchent surtout à exploiter les femmes, parce qu'elles sont incapables de découvrir leurs ruses hypocrites, et suivent en aveugles leur direction par un motif de conscience et de religion. Mais c'est principalement des veuves qu'ils trafiquent, d'abord parce qu'une femme est moins facile à tromper lorsqu'elle a son mari pour conseiller, et qu'ensuite étant en puissance de mari, elle ne peut disposer aussi facilement de ses biens. Or, en couvrant ainsi de confusion les prêtres juifs, le Seigneur avertit les prêtres chrétiens de n'avoir point de relations plus fréquentes avec les veuves qu'avec les autres; car si l'intention n'est pas mauvaise, cette conduite autorise toujours les mauvais soupçons.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 73) Mais la manière dont ils exerçaient leurs rapines était bien plus coupable encore. «En faisant de longues prières.» Tout homme qui fait le mal est digne de châtement, mais celui qui cherche à couvrir du voile de la religion le mal qu'il fait, mérite une peine bien plus rigoureuse; aussi le Sauveur ajoute : «C'est pour cela que vous serez jugés plus sévèrement.»

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) D'abord parce que vous êtes pleins d'iniquité, et parce qu'ensuite vous vous couvrez du masque de la sainteté, et que vous colorez votre avarice des apparences de la religion, et que vous remettez ainsi les armes de Dieu entre les mains du démon, en faisant aimer l'iniquité sous le voile de la piété.

CHAPITRE XXIII

Saint Hilaire. (can. 24) Ou bien, comme ils ferment l'entrée du royaume des cieux, en continuant à parcourir en maîtres et à exploiter les maisons des veuves, ils subiront un jugement plus rigoureux, parce qu'ils porteront la peine de leurs propres péchés et de l'ignorance d'autrui.

La Glose. Ou bien, ils seront condamnés plus sévèrement, parce que le serviteur qui connaît la volonté de son maître, et qui ne l'exécute point, sera frappé de plusieurs coups. (Lc 12)

v. 15.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 73) A ces reproches, le Seigneur en ajoute encore d'autres, il accuse les pharisiens d'être impuissants pour convertir la multitude, puisqu'ils se donnent tant de mal pour convertir un seul homme, et non seulement d'abandonner, mais de perdre ceux qu'ils ont convertis, en les corrompant par les exemples de leur vie dépravée : «Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites qui parcourez la mer,» etc.

Saint Hilaire. Ils parcourent la mer et la terre, c'est-à-dire qu'ils blasphèment en tous lieux l'Évangile de Jésus Christ en soumettant quelques prosélytes au joug de la loi par opposition à la justification qui vient de la foi. Ces prosélytes étaient ceux qui passaient de l'idolâtrie dans la synagogue, et dont cet unique prosélyte dont parle le Sauveur, représente le petit nombre; car, même après la prédication de Jésus Christ, leur doctrine n'a pas entièrement perdu son autorité, mais tout homme qui embrasse la foi des Juifs, devient un enfant de l'enfer.

Origène. Or, tous ceux qui font profession de judaïsme depuis la venue du Sauveur, apprennent à partager les sentiments de ceux qui s'écrièrent alors : «Crucifiez-le,» c'est pour cela qu'il ajoute : «Et après qu'il est devenu votre prosélyte, vous faites de lui un fils d'enfer deux fois plus que vous.»

Saint Hilaire. Il devient digne d'une peine deux fois plus grande, et pour n'avoir pas reçu la rémission des péchés qu'il a commis précédemment, et pour être entré dans la société des persécuteurs de Jésus Christ.

Saint Jérôme. Ou bien, le zèle des pharisiens et des scribes à parcourir toute la terre, avait pour but de faire un prosélyte parmi les Gentils, pour mêler un étranger incirconcis au peuple de Dieu.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ils ne l'instruisaient pas dans un sentiment de miséricorde ou dans le désir de le sauver, mais c'était par avarice, afin qu'il augmentât le nombre de ceux qui fréquentaient la synagogue, et par là même le revenu des sacrifices; ou enfin par un motif de vaine gloire. Comment, en effet, celui qui s'enfonce lui-même dans l'abîme du mal, peut-il délivrer un autre de ses péchés ? Peut-on avoir plus de miséricorde pour autrui que pour soi-même ? C'est donc par ses oeuvres qu'un homme prouve qu'il veut en convertir un autre ou en vue de Dieu, ou par un motif de vanité.

Saint Grégoire le Grand. (Moral., 31,7) Les hypocrites, dont la conduite est toujours mauvaise, ne laissent pas d'enseigner une doctrine saine et d'engendrer, par là, des enfants à la foi et à la pratique du bien, mais ils sont incapables de les nourrir par l'exemple d'une vie vertueuse; car plus ils s'identifient eux-mêmes avec les intérêts et les choses de la terre, plus aussi ils laissent tomber par leur négligence ceux qu'ils avaient enfantés dans une vie toute terrestre, et c'est ainsi qu'ayant le cœur endurci, ils ne donnent aux enfants qu'ils ont engendrés, aucune marque de la tendresse qui leur est due.

C'est pour cela que notre Seigneur dit ici de ces hypocrites : «Et lorsque vous avez fait un prosélyte, vous en faites un fils de l'enfer.»

Saint Augustin. (contre Faust, 16, 29) Et cela, non parce que les prosélytes recevaient la circoncision, mais parce qu'ils imitaient les moeurs corrompues de ceux dont le Sauveur avait défendu à ses disciples de suivre les exemples par ces paroles : «Ils sont assis sur la chaire de

CHAPITRE XXIII

Moïse,» etc., paroles où nous voyons à la fois d'un côté, l'honneur extraordinaire qu'il rend à la chaire de Moïse, qui forçait pour ainsi dire les docteurs corrompus qui y étaient assis, à enseigner la vérité, et de l'autre, malgré cela, la damnation du prosélyte qui devenait fils de l'enfer, non pas en obéissant aux enseignements de la loi, mais en imitant la conduite de ceux qui l'instruisaient. Or, il devient fils d'enfer deux fois plus qu'eux, parce qu'il n'observait pas une loi qu'il avait embrassée de son, propre choix.

Saint Jérôme. Ou bien dans un autre sens, lorsqu'il était païen, son erreur était simple et ordinaire, mais maintenant qu'il voit les moeurs dépravées de ceux qui sont devenus les maîtres, il comprend qu'ils détruisent par leur conduite la force de leurs enseignements, et retourne à ce qu'il avait rejeté, redevient païen et prévaricateur, et digne d'un châtement plus rigoureux.

Saint Jean Chrysostome. sur S. Matth) Ou bien encore, peut-être que lorsqu'il suivait le culte des idoles, il pratiquait la justice au moins par respect humain, tandis qu'étant devenu juif, il est entraîné par les exemples de ses maîtres pervers, et devient plus mauvais qu'eux.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 73) En effet, lorsqu'un maître est vertueux, ses disciples imitent ses vertus, mais s'il leur donne l'exemple du mal, ils vont plus loin que lui dans la carrière du vice.

Saint Jérôme. Ce prosélyte est appelé fils de l'enfer comme on dit : fils de perdition, fils de ce siècle. Tout homme est appelé fils de celui dont il fait les oeuvres.

Origène. Ce passage nous apprend qu'il y aura une différence dans les tourments de ceux qui tomberont dans les enfers, puisque l'un est appelé simplement fils de l'enfer, et l'autre, fils de l'enfer deux fois plus que lui. Or, il faut considérer si l'on ne devient pas fils de l'enfer en général (comme le Juif ou le Gentil), ou en particulier par les différentes espèces de péchés, de telle sorte, que d'un côté le juste verrait sa gloire s'augmenter en proportion du nombre de ses bonnes oeuvres, et le pécheur ses supplices se multiplier selon la multitude de ses péchés.

vv. 16-22.

Saint Jérôme. Les pharisiens, en portant des bandelettes de parchemin et des franges plus larges que les autres, recherchaient la gloire par cette vaine apparence de sainteté, et par la gloire, le profit qui leur en revenait. Notre Seigneur les accuse encore d'impiété en leur dévoilant une autre fausse tradition qu'ils avaient accréditée, c'est-à-dire que tout homme qui, dans une discussion, dans une contestation, dans un cas douteux, avait juré par le temple, n'était pas réputé coupable de parjure, si, plus tard, il était convaincu de n'avoir pas observé son serment. Et c'est ce qu'il leur reproche ici : «Malheur à vous qui dites : Si un homme jure par le temple, ce n'est rien,» etc., c'est-à-dire : «Il ne doit rien.» Mais s'il jurait par l'or et par l'argent qui étaient offerts aux prêtres dans le temple, on le forçait aussitôt d'accomplir son serment. «Mais celui qui aura juré par l'or du temple.» etc.

Saint Jean Chrysostome. Le temple a pour objet direct la gloire de Dieu et le salut des hommes, l'or, au contraire, bien qu'il se rapporte à la gloire de Dieu, est offert surtout pour la satisfaction des hommes et l'utilité des prêtres. Les pharisiens prétendaient donc que l'or qui avait pour eux de l'attrait, et les dons qui servaient à leur entretien étaient plus sacrés que le temple lui-même, afin de porter ainsi le peuple à multiplier ces dons plutôt qu'à offrir des prières dans le temple. Aussi notre Seigneur leur adresse-t-il ce juste reproche : «Insensés et aveugles ! lequel est plus grand ?» etc. Il est encore aujourd'hui beaucoup de choses que les chrétiens entendent d'une manière déraisonnable. Qu'une occasion se présente, ils considèrent comme de peu d'importance le serment qu'ils font par le nom même de Dieu, et ils mettent bien au-dessus le serment fait par l'Évangile. On peut donc leur dire aussi : «Insensés et aveugles ! car les Écritures existent pour Dieu, et non pas Dieu pour les Écritures.» Dieu qui donne à l'Évangile son caractère de sainteté est donc plus grand que l'Évangile qu'il sanctifie.

Saint Jérôme. Et si quelqu'un encore venait à jurer par l'autel, personne ne le regardait comme coupable de parjure, tandis qu'on lui faisait scrupuleusement observer le serment qu'il avait

CHAPITRE XXIII

fait par les dons et les offrandes, c'est-à-dire par les victimes et par les autres choses offertes sur l'autel. Or, toute cette conduite avait pour unique motif l'amour des richesses, plutôt que la crainte de Dieu. «Et quiconque a juré par l'autel, ce n'est rien,» etc. Le Seigneur leur reproche ici leur conduite tout à la fois insensée et pleine de fourberie, parce que l'autel vaut beaucoup mieux que les victimes consacrées sur l'autel.

Il ajoute : «Aveugles que vous êtes, lequel est le plus grand ou le don, ou l'autel qui sanctifie le don ?

La Glose. Dans la crainte de les voir se jeter dans cet excès d'infamie, de prétendre que l'or était plus sacré que le temple, et l'offrande plus sainte que l'autel, il leur oppose cette autre raison préemptoire, que le serment fait par l'autel et le temple, contient le serment qui est fait par l'or et par le don : «Celui qui jure par l'autel, jure par l'autel, et par tout ce qui est dessus.

Origène. Et comme les Juifs avaient l'habitude de jurer par le ciel, il complète la leçon qu'il leur donne en ajoutant : «Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu,» etc. Ils n'échappent donc pas, comme ils se l'imaginent, au danger de jurer par Dieu, en jurant par le trône de Dieu, c'est-à-dire par le ciel.

La Glose. Car celui qui jure par la créature qui est essentiellement dans la dépendance de Dieu, jure par la divinité qui gouverne la créature.

Origène. Le serment a pour objet de rendre plus certaines les choses qu'on affirme. On peut donc regarder comme un serment le témoignage des Écritures que nous apportons pour appuyer les choses que nous affirmons. La sainte Écriture serait alors le temple de Dieu; l'or, le sens qu'elle renferme, et de même que l'or qui n'est pas dans le temple, ne peut être regardé comme sanctifié, ainsi tout sens qui est étranger à l'Écriture n'est point consacré, quelque admirable qu'il paraisse d'ailleurs. Nous ne devons donc point nous servir de nos propres pensées pour confirmer la doctrine de l'Évangile, à moins que nous ne puissions établir qu'elles sont consacrées par l'Écriture sainte où elles se trouvent. L'autel est le cœur qui est la partie la plus noble de l'homme, les dons et les vœux placés sur l'autel sont toutes les choses dont le cœur est le siège, comme la prière, les saints cantiques, l'aumône, le jeûne. Ce qui sanctifie le vœu de l'homme, c'est son cœur qui forme le vœu, et c'est pourquoi le vœu ne peut être plus noble que le cœur de l'homme qui lui donne naissance. Si donc la conscience de l'homme ne lui reproche rien, il doit avoir confiance en Dieu, non à cause des dons qu'il lui offre, mais parce que, pour m'exprimer ainsi, il a bien construit l'autel de son cœur. Nous disons en troisième lieu qu'au-dessus du temple, c'est-à-dire au-dessus de toute Écriture, et au-dessus de l'autel, c'est-à-dire de tout cœur, réside une intelligence qui est appelée ciel, et qui est comme le trône de Dieu, sur lequel, lorsque nous serons dans l'état parfait, nous verrons face à face la vérité à découvert (1 Co 13,10).

Saint Hilaire. (can. 25) Notre Seigneur nous enseigne aussi qu'après l'avènement du Christ, toute confiance dans la loi est superflue; car ce n'est pas la loi qui sanctifie le Christ, mais le Christ qui sanctifie la loi dans laquelle il avait placé comme son trône et son siège. C'est donc une absurdité de vénérer ce qui est sanctifié, et de dédaigner celui qui est la source de toute sanctification.

Saint Augustin. (Quest. évang., 1,34) Nous entendons aussi par le temple et l'autel Jésus Christ lui-même; par l'or et les offrandes, les louanges et les sacrifices de prières que nous offrons en Jésus Christ et par Jésus Christ; car ce ne sont pas ces choses qui sanctifient le Christ, mais le Christ qui les sanctifie.

vv. 23-24.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 73) Le Seigneur avait reproché plus haut aux scribes et aux pharisiens de lier des fardeaux pesants, et de les placés sur les épaules des autres, alors qu'eux-mêmes ne voulaient pas les remuer du bout du doigt, il les accuse ici d'être d'une grande exactitude dans de petites choses, tandis qu'ils ne tenaient aucun compte des points

CHAPITRE XXIII

les plus importants de la loi. «Malheur à vous, leur dit-il, scribes et pharisiens hypocrites qui payez la dîme,» etc.

Saint Jérôme. Laissant là pour le moment toute interprétation mystique, nous dirons que Dieu ayant ordonné à son peuple d'offrir dans le temple la dîme de tous ses biens pour l'entretien des prêtres et des lévites dont Dieu était le seul héritage, les pharisiens n'avaient d'autre préoccupation que de faire porter dans le temple cette offrande exigée, tandis qu'ils abandonnaient complètement d'autres obligations bien plus importantes, comme Notre Seigneur le leur reproche : «Et vous avez laissé ce qu'il y a de plus important dans la loi,» etc. Il leur reproche aussi, par là, leur avarice, eux qui exigeaient avec tant de soin la dîme des herbes les plus viles, et qui ne tenaient aucun cas des principaux commandements, comme d'observer la justice dans les différends, la miséricorde envers les pauvres, la foi en Dieu.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien dans un autre sens, les prêtres, pleins d'avarice, reprenaient sévèrement celui qui avait négligé de payer la dîme des plus petites choses, comme s'il avait commis un grand crime; mais s'il avait fait tort à son prochain, s'il s'était rendu coupable d'offense envers Dieu, ils ne songeaient même pas à lui en faire un reproche, uniquement préoccupés de leurs intérêts et pleins d'indifférence pour la gloire de Dieu et le salut des hommes. Car c'est pour sa gloire que Dieu nous a fait un précepte de la justice, de la miséricorde, de la foi, tandis que la dîme n'a d'autre fin que l'utilité des prêtres, et Dieu l'a établie pour que les prêtres pussent se consacrer au service du peuple dans les choses spirituelles, et que les peuples leur fournissent de quoi subvenir à leurs besoins temporels. Mais il arrive que tous se montrent pleins de sollicitude pour leurs intérêts, tandis que l'honneur de Dieu les trouve tout à fait insensibles; ils défendent leurs droits avec un zèle excessif, mais n'ont pas le moindre souci de rendre à l'Église les services dont ils lui sont redevables. Que le peuple néglige de payer les dîmes, vous les entendez tous murmurer; mais qu'ils soient témoins de prévarication du peuple, pas un seul ne lui en fera le moindre reproche. Toutefois, comme parmi les scribes et les pharisiens il en était qui faisaient partie du peuple, il n'est pas inutile de donner une autre explication qui puisse s'appliquer à ceux qui payaient la dîme; car l'expression décimer signifie à la fois celui qui reçoit la dîme et celui qui la paie. Dans ce sens, les scribes et les pharisiens payaient la dîme des moindres choses (Nb 18, 2 et suiv) par ostentation de religion, tandis qu'ils étaient injustes dans leurs jugements, sans miséricorde pour leurs frères, et incrédules à l'égard de la vérité.

Origène. Mais comme il pouvait arriver que quelques-uns, entendant le Sauveur s'exprimer de la sorte, négligeraient de payer la dîme des choses moins importantes, il ajoute avec sagesse : «Et il fallait observer ces choses,» c'est-à-dire la justice, la miséricorde, la foi, et ne pas omettre les autres, c'est-à-dire la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin.

Remi. Ces paroles de notre Seigneur nous apprennent qu'il faut accomplir avec la même fidélité tous les commandements de la loi, les plus grands comme les plus petits. Il condamne en même temps ceux qui s'imaginent que l'aumône qu'ils font des fruits de la terre, les rend tout à fait impeccables, tandis que ces aumônes leur serviront de rien, s'ils ne s'efforcent de mettre fin à leurs péchés.

Saint Hilaire. C'était assurément une moindre faute d'omettre de payer la dîme d'une herbe quelconque que de manquer à un devoir de charité, aussi le Seigneur leur adresse ce reproche ironique : «Conducteurs aveugles, qui avez grand soin de passer ce que vous buvez, de peur d'avaler un moucheron.»

Saint Jérôme. Je pense que par le chameau, il faut entendre ici les grands préceptes, la justice, la miséricorde et la foi; et par le moucheron, la dîme de la menthe, de l'aneth, du cumin et d'autres légumes de vil prix. Nous avalons pour ainsi parler, et nous négligeons les préceptes les plus importants, et sous prétexte de religion, nous déployons beaucoup de zèle pour les petites choses qui nous apportent du profit.

Origène. Ou bien, ils filtrent le moucheron, c'est-à-dire qu'ils se gardent des moindres fautes que Notre Seigneur compare à des mouchérons, tandis qu'ils avalent le chameau en

CHAPITRE XXIII

commettant les plus grands crimes qu'il compare à des chameaux, dont la difformité égale la grandeur. Les scribes, dans le sens moral, sont ceux qui ne veulent voir dans l'Écriture que ce que la lettre seule exprime, tandis que les pharisiens sont ceux qui se justifient eux-mêmes, et se séparent des autres en leur disant : «Ne m'approchez pas, car je suis pur.» La menthe, l'aneth et le cumin servent à assaisonner les aliments, mais ne peuvent tenir place des aliments essentiels, et c'est ainsi que dans la vie chrétienne, il est des choses nécessaires pour notre justification, comme la miséricorde, la justice et la foi, tandis qu'il en est d'autres qui sont comme l'assaisonnement de nos actions, et semblent leur donner un goût plus agréable, comme l'éloignement de folles joies du monde, le jeûne, les genuflexions et autres actes semblables. Or, comment ne pas considérer comme aveugles ceux qui ne voient pas ? Car que sert d'être comme un économe fidèle dans les petites choses, si on néglige les plus importantes. Les pharisiens trouvent donc leur condamnation dans les paroles du Sauveur qui ne défend pas d'être fidèle aux moindres observances, mais qui nous commande d'accomplir avec beaucoup plus de soin les points les plus importants de la loi.

Saint Grégoire le Grand. (Moral., 1,7) Ou bien dans un autre sens, le moucheron pique en bourdonnant, et le chameau s'incline pour recevoir les fardeaux dont on veut le charger. Les Juifs passèrent le moucheron, lorsqu'ils demandèrent la grâce d'un voleur séditieux, et ils avalèrent le chameau en s'efforçant d'étouffer par leurs cris celui qui était descendu volontairement pour prendre sur lui les fardeaux de notre mortalité.

vv. 25-26.

Saint Jérôme. Sous des expressions différentes, Notre Seigneur accuse ici, comme précédemment, d'hypocrisie et de mensonge, les pharisiens qui voulaient paraître aux yeux des hommes tout différents de ce qu'ils étaient dans le secret de leurs demeures : «Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites,» etc. Il ne leur reproche pas une pratique superstitieuse dans l'usage des plats et des coupes, mais d'affecter aux yeux des hommes les dehors trompeurs de la sainteté, ce que prouvent évidemment les paroles suivantes «Au dedans, au contraire, vous êtes pleins de rapine et d'impureté.»

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien, il fait ici allusion à une pratique des Juifs, qui toutes les fois qu'ils devaient entrer dans le temple, ou pour offrir des sacrifices, ou pour une solennité, se purifiaient et lavaient leurs vêtements, et tout ce qui était à leur usage, tandis qu'aucun d'eux ne songeaient à se purifier de ses péchés. Dieu, cependant, n'a ni louanges pour la propreté du corps, ni blâme pour les souillures dont il peut être couvert. Admettez, toutefois, que Dieu a en horreur les taches et les souillures que les corps et les vases contractent nécessairement par l'usage que nous en faisons, pensez-vous qu'il ne verra pas avec plus d'horreur encore les souillures de la conscience, que nous pouvons toujours, si nous le voulons, conserver pure et sans tache ?

Saint Hilaire. (can. 24) Le Sauveur condamne ici la sotte vanité de ceux qui observent avec un soin scrupuleux des pratiques stériles, et qui négligent les oeuvres si utiles de la perfection. Car dans une coupe, c'est l'intérieur qui sert, et si cet intérieur est malpropre, à quoi peut servir qu'il soit net au dehors ? C'est donc l'éclat intérieur de la conscience qu'il faut chercher pour arriver par là à la pureté extérieure du corps; et c'est pour cela que le Sauveur ajoute : «Aveugle pharisien, nettoie d'abord le dedans de la coupe et du plat.»

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Le Sauveur ne veut point ici parler d'une coupe ou d'un plat matériels, mais de cette coupe spirituelle, figurée par ces objets; cette coupe peut être pure aux yeux de Dieu, sans que l'eau l'ait jamais purifiée, et au contraire, si le péché vient à la souiller, elle sera toujours impure, et misérable devant Dieu, quand bien même toute l'eau de la mer et des fleuves serait employée à la purifier.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 73) Remarquez que lorsque notre Seigneur parlait de la dîme, il a dit : «Il fallait pratiquer ces choses sans omettre les autres; car la dîme est une espèce d'aumône, et en quoi l'aumône peut-elle être nuisible ? Toutefois, en s'exprimant ainsi, Notre Seigneur ne veut point recommander de nouveau les observances légales. Mais en traitant ici des souillures et des purifications légales, il n'ajoute rien de semblable, et se contente de dire

CHAPITRE XXIII

que la pureté, extérieure est une conséquence nécessaire de la pureté intérieure, en désignant le corps par l'extérieur de la coupe et du plat, et l'âme par l'intérieur.

Origène. Apprenons de là qu'il nous faut travailler à être justes, plutôt que de chercher à le paraître. Celui qui ne cherche qu'à paraître juste, nettoie l'extérieur, et prend soin des apparences, mais il laisse son cœur et sa conscience dans l'abandon. Celui, au contraire, qui s'applique à purifier l'intérieur, c'est-à-dire ses pensées, par une conséquence nécessaire, purifie tout ce qui paraît au dehors. Or, tous les maîtres de fausses doctrines sont comme des coupes purifiées à l'extérieur sous les dehors de la religion dont ils se couvrent, mais au dedans ils sont pleins de rapine et d'hypocrisie, et ne tendent qu'à entraîner les hommes dans l'erreur. La coupe et le plat sont des vases dont on se sert, l'une pour boire, l'autre pour manger, et nous figurent tout discours qui est pour notre âme une boisson spirituelle, toute parole qui lui sert d'aliment. Celui donc qui s'applique à faire des discours étudiés, plutôt qu'à les remplir d'un sens utile et salutaire, ressemble à une coupe parfaitement nettoyée au dehors, mais pleine au dedans des souillures de la vanité. Les livres de la loi et des prophètes sont aussi des coupes pleines d'un breuvage spirituel et des plats couverts des aliments nécessaires à notre âme. Les scribes et les pharisiens ne s'occupent que de démontrer la pureté du sens extérieur et littéral, tandis que les disciples de Jésus Christ s'efforcent de faire briller le sens spirituel dans tout son éclat.

vv. 27-28.

Origène. Le Sauveur vient de dire qu'ils étaient pleins de rapine et d'impureté; il ne craint pas de dire encore ici qu'ils sont pleins d'hypocrisie et d'iniqité, et de les comparer à des ossements de morts et à un amas d'immondices : «Malheur à vous scribes et pharisiens, parce que vous ressemblez à des sépulcres,» etc.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) C'est avec raison que les corps des justes sont appelés des temples, parce que l'âme règne dans le corps du juste comme Dieu dans un temple, ou parce que Dieu lui-même habite dans les corps des justes. Les corps des pécheurs, au contraire, sont appelés des tombeaux de morts, parce que l'âme est morte dans le corps du pêcheur, et qu'on ne peut la considérer comme vivante, puisqu'elle ne produit rien au dehors qui ait l'apparence de la vie ou qui vienne de l'esprit.

Saint Jérôme. Les sépulcres sont enduits de chaux au dehors, recouverts de marbres et parsemés d'or et de peinture; mais, au dedans, ils sont pleins d'ossements de morts, ce qui fait dire à notre Seigneur : «Ils paraissent beaux aux yeux des hommes, mais, au dedans, ils sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture.» C'est ainsi que ces maîtres pervers, dont la conduite dément les enseignements, professent une grande pureté à l'extérieur par la netteté de,,leurs vêtements et l'humilité de leur langage, tandis qu'ils sont pleins, à l'intérieur, de toute espèce de pourriture, d'avarice et de libertinage. C'est ce que le Sauveur exprime clairement en ces termes : «C'est ainsi qu'au dehors vous paraissez justes,» etc.

Origène. En effet, toute vertu, qui n'a que l'apparence, c'est-à-dire qui n'a pas Dieu pour fin, est morte, ou plutôt ce n'est pas même une vertu, pas plus qu'un homme mort n'est un homme, pas plus que les comédiens qui jouent le rôle de personnages étrangers ne sont eux-mêmes les personnages qu'ils représentent, ils renferment donc autant d'ossement de mort et de pourriture que leur intention vicieuse affecte de vertus au dehors. Au dehors, ils paraissent justes aux yeux des hommes, non pas de ceux que l'Écriture appelle des dieux, mais de ceux qui meurent comme le reste des hommes.

Saint Grégoire le Grand. (Moral., 26,23). Au tribunal du juge sévère, ils ne pourront point s'excuser sur leur ignorance, puisqu'en voulant paraître aux yeux des hommes ornés de toutes les vertus, ils déposent contre eux-mêmes qu'ils connaissent les voies de la justice.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Or, dites-moi, hypocrites que vous êtes, si c'est une chose louable d'être mauvais, pourquoi ne voulez-vous point paraître au dehors ce que vous êtes en réalité ? Car ce qu'il est honteux de paraître, il est bien plus honteux de l'être en effet;

CHAPITRE XXIII

et, ce qu'il est beau d'être au dehors, il est bien plus beau de l'être en réalité. Soyez donc ce que vous voulez paraître, ou paraissez ce que vous êtes réellement.

vv. 29-31.

Saint Jérôme. Le Sauveur, par un raisonnement des plus habiles, convainc les pharisiens d'être des enfants d'homicides, alors que, pour obtenir de la gloire parmi le peuple, et lui donner une haute idée de leur sainteté, ils élevaient des tombeaux aux prophètes que leurs ancêtres avaient tués : «Malheur à vous, leur dit-il,, scribes et pharisiens, hypocrites, qui bâtissez, etc.»

Origène. (Traité 26 sur S. Matth) Cette malédiction, prononcée contre ceux qui bâtissaient des tombeaux aux prophètes, ne paraît pas motivée, car, en cela, ils faisaient une oeuvre louable, comment donc méritaient-ils cette malédiction ?

Saint Jean Chrysostome. (hom. 74) Il ne les accuse donc pas d'élever ces tombeaux, mais il condamne l'intention qui les porte à les construire, car ce n'est pas pour honorer ceux qui ont été mis à mort, mais pour chercher dans le meurtre même des prophètes un sujet d'ostentation, et, dans la crainte que, par le laps du temps, la destruction de ces tombeaux ne laissât tomber la mémoire d'un si grand forfait.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien ils se disaient en eux-mêmes : Si nous faisons du bien aux pauvres nous aurons peu de témoins, et ce sera l'affaire d'un instant; ne vaut il donc pas mieux élever des monuments que tous pourront voir, non-seulement dans le temps présent, mais encore dans la suite des siècles ! Insensé, que vous servira ce souvenir après votre mort, si vous êtes tourmenté là où vous serez, et loué là où vous ne serez pas ! Or, ce reproche, que Notre Seigneur fait aux Juifs, est en même temps une leçon pour les chrétiens, car s'il n'avait eu en vue que les Juifs dans ces paroles, il se fût contenté de les leur adresser, et ne les aurait pas fait transmettre à la postérité; elles ont donc été dites pour eux et écrites pour nous. Si donc un homme, indépendamment du bien qu'il fait d'ailleurs, élève des édifices sacrés, il augmente le nombre de ses bonnes oeuvres; mais, s'il ne peut présenter aucune autre bonne action, il n'a pour mobile de sa conduite qu'un désir de gloire toute humaine, et ce ne peut être pour les martyrs un sujet de joie de voir employer et leur honneur un argent qui coûte tant de larmes aux pauvres. Les Juifs, d'ailleurs, ont toujours professé le culte du passé et des anciens, en même temps qu'ils méprisaient et persécutaient leurs contemporains. En effet, comme les reproches des prophètes leur étaient à charge, ils les persécutaient et les mettaient à mort; puis ensuite leurs enfants reconnaissaient les fautes de leurs pères, et leur élevaient des tombeaux comme témoignage de l'innocence des prophètes et des regrets qu'ils éprouvaient de leur mort; et, en même temps, ils persécutaient eux-mêmes les prophètes, qui leur reprochaient leurs crimes, et ils devenaient leurs meurtriers : «Et vous dites, ajoute Notre Seigneur : Si nous eussions vécu du temps de nos pères nous ne nous fussions pas joints à eux pour répandre le sang des prophètes.

Saint Jérôme. S'ils ne le disent pas en propres termes, ils le disent assez haut par leurs oeuvres, en élevant des monuments magnifiques et fastueux à la mémoire des prophètes que Leurs pères ont massacrés.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Leurs oeuvres étaient donc la traduction fidèle des pensées de leur cœur. Or, le Sauveur nous révèle ici le défaut habituel de tous les hommes livrés au mal : chacun d'eux voit, à la première vue, les fautes de son prochain, et ne reconnaît que très-difficilement les siennes. En effet, pour juger les fautes des autres, notre cœur est calme et tranquille; mais, s'agit-il de nos fautes personnelles, il perd ce calme et cette tranquillité, et c'est ce qui fait que nous pouvons tous être facilement de bons juges en ce qui concerne les autres, tandis qu'il n'y a que l'homme vraiment juste et sage qui puisse être son propre juge.

«Vous vous rendez ainsi témoignage vous-mêmes que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes.»

CHAPITRE XXIII

Saint Jean Chrysostome. (hom. 75) Quelle raison peut-on avoir de reprocher d'être le fils d'un homicide à celui qui ne partage pas les sentiments de son père ? Aucune évidemment. Si donc notre Seigneur s'exprime de la sorte, c'est pour leur faire entendre à mots couverts qu'ils ont hérité de la malice de leurs pères.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) En effet, la conduite des parents est en général un témoignage de la conduite des enfants. Ainsi, que le père soit vertueux et la mère vicieuse, ou réciproquement, il arrivera que les enfants imiteront tantôt le père, tantôt la mère; si le père et la mère ont une conduite semblable, il peut arriver que des parents vertueux donnent le jour à des enfants vicieux, ou que des enfants vertueux sortent de parents vicieux, mais c'est l'exception; de même qu'il est aussi en dehors des lois ordinaires de la nature qu'un enfant naisse avec six doigts et sans yeux.

Origène. (Traité 25) Dans les prophéties, le sens historique et littéral c'est le corps; mais le sens spirituel est l'âme, et les lettres de la sainte Écriture, aussi bien que les livres, sont comme les sépulcres. Ceux donc qui s'arrêtent au sens historique honorent les corps des prophètes déposés dans les lettres comme dans autant de sépulcres, et on les appelle pharisiens, c'est-à-dire séparés, parce qu'ils séparent l'âme des prophètes de leur corps.

vv. 32-36.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 75) Après avoir reproché aux scribes et aux pharisiens d'être les enfants de ceux qui ont tué les prophètes, il leur prouve maintenant qu'ils leur sont égaux en malice, et que c'était un mensonge de dire qu'ils n'auraient point participé à leurs oeuvres, s'ils avaient vécu de leur temps : «Achevez de combler la mesure de vos pères,» paroles qui ne renferment pas un ordre, mais qui sont une simple prédiction de ce qui doit arriver.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Il leur prophétise donc qu'à l'exemple de leurs pères, qui ont versé le sang des prophètes, ils mettront à mort eux-mêmes le Christ, les apôtres et les autres saints. C'est ainsi que, dans une dispute avec un ennemi, si vous lui dites : «Faites-moi tout le mal que vous voulez me faire,» ce n'est pas un ordre, mais une preuve que vous comprenez ses desseins. Or, quant à l'accomplissement de cette prophétie, les Juifs ont, en réalité, dépassé la mesure de leurs pères, qui n'avaient mis à mort que des hommes, tandis qu'eux, au contraire, ont crucifié un Dieu. Mais, comme il a subi volontairement la mort qu'il avait choisie, il ne leur en fait point un crime, il ne leur reproche que la mort des apôtres et des autres saints. Aussi il ne leur dit pas : «Dépassez,» mais «Comblez la mesure de vos pères,» car, un juge également juste et bon méprise les outrages dont il est l'objet, pour ne venger que les injustices commises à l'égard des autres.

Origène. (Traité 26 sur S. Matth) Ils remplissent encore la mesure des iniquités de leurs pères, par cela seul qu'ils ne croient pas en Jésus Christ. Or, la cause de leur incrédulité fut qu'ils ne s'attachèrent jamais qu'au sens littéral et historique des Écritures, sans vouloir reconnaître le sens spirituel qu'elles renfermaient.

Saint Hilaire. (can. 24) C'est parce qu'ils doivent combler la mesure des desseins criminels de leurs pères que le Sauveur les appelle des serpents et une race de vipères «Serpents, race de vipères, comment éviterez-vous d'être condamnés au feu de l'enfer ?»

Saint Jérôme. Jean-Baptiste leur avait déjà tenu le même langage (Mt 3; Lc 3). De même, leur dit-il, que des vipères naissent d'autres vipères; ainsi, vous êtes nés homicides de pères également homicides.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Il les appelle «Races de vipères,» parce qu'il est dans la nature des vipères de venir au jour en déchirant le sein de leurs mères, et qu'ainsi font les Juifs, qui condamnent toujours leurs pères et blâment leur conduite. Il leur demande donc : «Comment éviterez-vous d'être condamnés au feu de l'enfer ?» Est-ce en élevant des tombeaux aux Saints ? Mais, le premier degré de la piété, c'est d'aimer la sainteté, et après cela, les saints; et c'est inutilement qu'on veut honorer les justes en méprisant la justice, car les saints ne peuvent accorder leur amitié à ceux que Dieu regarde comme ses ennemis.

CHAPITRE XXIII

Serait-ce le vain nom que vous portez qui vous délivrera, parce que vous faites partie du peuple de Dieu ? Mais je pense, quant à moi, qu'un ennemi déclaré vaut mieux qu'un faux ami; ainsi Dieu a-t-il plus en horreur celui qui se proclame son serviteur et qui obéit à la volonté du démon.

(Idem hom. 45) Devant Dieu, celui qui se prépare à commettre un homicide est déjà réellement homicide avant qu'il ait consommé son crime, car c'est la volonté que Dieu récompense ou punit, pour le bien ou pour le mal qu'elle veut faire; les oeuvres ne sont que le témoignage de la volonté, et Dieu les exige, non pas qu'il en ait besoin pour motiver son jugement, mais pour les hommes, afin que tous comprennent qu'il est juste dans ses jugements. Or, Dieu fournit aux méchants l'occasion de pécher, non pour les forcer à mal faire, mais pour dévoiler aux yeux des hommes leur iniquité; et il ménage également aux bons l'occasion de faire le bien pour faire connaître la pureté de leurs intentions est ainsi qu'il donne aux scribes et aux pharisiens l'occasion de révéler leurs mauvais desseins, et voilà pourquoi il conclut en ces termes : «C'est pour cela que je vais vous envoyer des prophètes, et des sages, et des scribes.»

Saint Hilaire. C'est-à-dire les apôtres, car ils sont prophètes par la révélation que Dieu leur fait des événements à venir; sages par la connaissance qu'ils ont de Jésus Christ; scribes par leur intelligence de la loi.

Saint Jérôme. Ou bien, il faut voir ici les différentes grâces que Dieu répandit sur les disciples de Jésus Christ, et que l'Apôtre énumère dans son épître aux Corinthiens (1 Co 12). Les uns sont prophètes et prédisent l'avenir; les autres sages, parce qu'ils savent le moment où il doivent parler; les autres scribes, c'est-à-dire très-instruits dans la loi. De ce nombre fut Etienne, lapidé par les Juifs; Paul, qui périt par le glaive; Pierre, qui fut crucifié, et les disciples qui furent battus de verges, comme nous lisons dans les Actes, et que les Juifs poursuivirent de ville en ville en les chassant de la Judée, et les forçant de passer chez les Gentils.

Origène. Ou bien encore, les scribes que Jésus Christ envoie sont ceux que l'esprit de l'Évangile vivifie et que la lettre ne tue pas comme la lettre de la loi (2 Co 3), qui fait tomber ceux qui la suivent dans de vaines superstitions. Or, le simple récit de l'Évangile suffit pour conduire au salut. Les scribes de la loi flagellent par leurs attaques les scribes de l'Évangile dans leurs synagogues, tandis que les hérétiques, qui sont les pharisiens spirituels, flagellent les chrétiens de leurs langues, et les persécutent de ville en ville d'une persécution tantôt extérieure, tantôt spirituelle, en s'efforçant de les chasser des livres des prophètes, de ceux de la loi et de l'Évangile, comme d'une cité qui leur appartient.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 74) il leur montre ensuite que ces crimes ne demeureront pas impunis, et leur imprime une crainte indicible par les paroles qui suivent : «Afin que tout le sang innocent qui a été répandu retombe sur vous,» etc.

Raban Maur. C'est-à-dire toute la vengeance que réclame le sang des justes qui a été répandu.

Saint Jérôme. il est hors de doute que cet Abel soit celui qui a été tué par son frère Cain, et à la justice duquel non seulement le Sauveur, mais le récit de la Genèse, (chap. 4) rendent témoignage. Mais quel est ce Zacharie, fils de Barachie, car nous trouvons dans l'Écriture un grand nombre de personnes qui portent le nom de Zacharie ? Pour nous prémunir ici contre toute erreur volontaire, notre Seigneur ajoute : «Que vous avez tué entre le temple et l'autel.» Or, les uns pensent que ce Zacharie est le onzième des douze petits prophètes, et le nom de son père est favorable à cette opinion. Mais l'Écriture ne nous dit pas dans quelle circonstance il a été tué entre le temple et l'autel, d'autant plus que de son temps il restait à peine quelques ruines du temple. D'autres veulent que ce soit Zacharie, père de Jean-Baptiste.

Origène. Une tradition qui est venue jusqu'à nous, nous apprend qu'il y avait dans le temple un lieu où il était permis aux vierges de venir adorer Dieu, mais où l'on ne permettait pas d'entrer à celles qui avaient été dans les liens du mariage. Or, lorsque Marie entra dans le temple pour y prier après la naissance du Sauveur, elle se tint dans l'endroit réservé aux vierges; ceux qui

CHAPITRE XXIII

savaient qu'elle était devenue mère voulurent l'en empêcher, mais Zacharie leur répondit qu'elle était digne d'occuper la place des vierges, puisqu'elle était encore vierge. Ils l'accusèrent donc d'agir ouvertement contre la loi, et le tuèrent entre le temple et l'autel, et c'est ainsi que Notre Seigneur peut dire en toute vérité à ceux qui étaient présent : «Que vous avez tué,» etc.

Saint Jérôme. Cette explication, toutefois, n'étant pas appuyée sur l'autorité de l'Écriture, peut être rejetée aussi facilement qu'on l'admet. D'autres prétendent qu'il s'agit de Zacharie qui fut tué par Joas, roi de Juda, entre le temple et l'autel, c'est-à-dire dans le parvis; mais il faut remarquer que ce Zacharie ne fut pas fils de Barachias, mais du grand-prêtre Joiadas. Barachias, dans la langue hébraïque, veut dire le béni du Seigneur, tandis que le nom de Joiadas signifie, en hébreu, la justice. On lit cependant dans l'Évangile dont se servent les Nazaréens, fils de Joiadas, au lieu de fils de Barachias.

Remi. Mais pourquoi le Sauveur n'a-t-il parlé que du sang répandu jusqu'à Zacharie, alors que les Juifs répandirent ensuite le sang d'un si grand nombre de saints ? En voici la raison : «Abel, pasteur de troupeaux, fut tué au milieu des champs; Zacharie, qui était prêtre, fut mis à mort entre le temple et l'autel,» et le Seigneur choisit ces deux personnages, parce qu'ils représentent tous les saints martyrs appartenant soit à l'ordre des laïques, soit à celui des prêtres.

Saint Jean Chrysostome. (Hom. 74) Il fait encore mention d'Abel pour montrer aux Juifs que c'est aussi par une noire envie qu'ils mettraient à mort le Christ et ses disciples, et il rappelle le meurtre de Zacharie, parce que dans ce meurtre se trouve réuni le double crime d'avoir été commis sur la personne d'un homme juste, et dans le lieu saint.

Origène. Le nom de Zacharie signifie souvenir de Dieu, celui donc qui cherche à éteindre le souvenir de Dieu dans l'âme de ceux qu'il scandalise, répand en quelque sorte le sang de Zacharie, fils de Barachie; car c'est par la bénédiction de Dieu que nous conservons le souvenir de Dieu. Les impies anéantissent encore le souvenir de Dieu toutes les fois que le temple de Dieu est déshonoré par le libertinage, et que son autel est souillé par l'indignité des prières qu'on y offre. Abel signifie deuil, celui donc qui ne croit pas à cette parole : «Heureux ceux qui pleurent,» répand le sang d'Abel, c'est-à-dire rejette cette vérité que les larmes sont salutaires. Il en est, en effet, qui répandent la vérité des Écritures comme s'ils en répandaient le sang; car toute Écriture qui n'est point comprise dans son sens véritable est une Écriture morte.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 74) Or, afin de leur enlever toute excuse et tout prétexte de dire : Nous avons été scandalisés de ce que vous avez envoyé les Apôtres aux nations, le Sauveur leur prédit qu'il leur enverra ses disciples, et il fait allusion à la vengeance que Dieu tirera de leur mort en ajoutant : «Je vous le dis en vérité, toutes ces choses viendront sur cette génération,» etc.

La Glose. Cette prédiction ne s'adresse pas seulement à la génération présente, mais à la génération des méchants toute entière dans le passé comme dans l'avenir, parce que tous ne forment qu'une seule cité et qu'un seul corps, la cité et le corps du démon.

Saint Jérôme. C'est un principe dans l'Écriture d'admettre deux générations : celle des bons et celle des méchants. Elle dit de la première (Ps 61) : «La génération des justes sera bénie;» et dans ce passage, la génération des méchants est appelée génération de vipères. Ceux donc qui se rendirent coupables contre les Apôtres des mêmes crimes qu'avaient commis Caïn et Joas, sont compris dans la même génération.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 75) Ou bien dans un autre sens, comme le supplice de l'enfer, dont le Seigneur les menaçait, devait tarder encore quelque temps, il les menace de châtiments immédiats en leur disant : «Tout cela viendra sur cette race qui est aujourd'hui.»

CHAPITRE XXIII

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) De même que toutes les grâces que les saints ont méritées dans chacune des générations qui se sont succédé depuis le commencement du monde, ont été accordées à ceux qui, dans ces derniers temps, ont reçu Jésus Christ; ainsi tous les châtiments que les méchants ont mérités depuis le commencement du monde, sont venus fondre dans ces derniers temps sur les Juifs, parce qu'ils ont rejeté Jésus Christ. Ou bien, de même que toute la justice réunie des saints qui ont précédé, et en général de tous les saints, n'a pu obtenir une si grande abondance de grâces que celle que Dieu a répandue sur les hommes par Jésus Christ; ainsi les péchés réunis de tous les impies n'ont point mérité d'aussi grands châtiments que ceux qui vinrent fondre sur les Juifs, tels que ceux que les Romains firent souffrir à ce malheureux peuple, et qui furent suivis d'une peine non moins terrible pour toutes les générations suivantes, celle d'être rejetées de Dieu jusqu'à la fin du monde, et d'être le jouet et la risée de tous les autres peuples. Car aussi, quel plus grand crime que de ne pas recevoir le Fils de Dieu qui venait à eux avec tant de miséricorde et d'humilité, mais de lui faire souffrir une mort aussi cruelle ? Ou bien, lorsqu'une nation ou une cité se rend coupable, Dieu ne la punit pas aussitôt, mais il attend pendant plusieurs générations, et lorsqu'il a décrété de perdre cette cité ou cette nation, il semble la rendre responsable des péchés de toutes les générations précédentes, parce qu'elle souffre elle seule tout ce qu'ont mérité ces générations. C'est ainsi que la génération actuelle des Juifs paraît punie pour les crimes de ses ancêtres, bien qu'elle ne reçoive que le juste châtiment dû à ses propres crimes.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 74) Celui qui a été témoin des prévarications d'un grand nombre, et qui, loin de devenir meilleur, retombe dans les mêmes fautes ou dans de plus graves encore, se rend digne de plus grands châtiments.

vv. 37-39.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 74) Le Sauveur s'adresse ensuite à la ville de Jérusalem elle-même pour l'instruction de ceux qui l'écoutent : «Jérusalem, Jérusalem,» répétition qui exprime toute sa compassion et son amour.

Saint Jérôme. Sous le nom de Jérusalem, ce n'est pas aux pierres ni aux édifices de cette ville qu'il s'adresse, mais à ses habitants sur lesquels il pleure avec toute l'affection d'un père pour ses enfants.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Il prévoit la destruction de cette ville, et les maux que les Romains doivent lui faire endurer, et il se rappelle en même temps le sang des saints qu'elle avait répandu, et qu'elle devait répandre encore, et c'est pour cela qu'il ajoute : «Toi qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés.» Tu as scié en deux le prophète Isaïe que je t'avais envoyé, tu as lapidé mon serviteur Jérémie, tu as répandu la cervelle d'Ezéchiel en le traînant sur les pierres. Comment pourras-tu jamais être sauvée, toi qui ne permets à aucun médecin d'arriver jusqu'à toi ?» Et il ne lui dit pas : Toi qui as tué, ou qui as lapidé, mais «qui tues et qui lapides,» c'est-à-dire il est comme dans ta nature de tuer et de lapider les saints; et en effet, elle a traité les Apôtres comme elle avait autrefois traité les prophètes.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 74) Après s'être ainsi adressé à cette ville homicide, et lui avoir dévoilé toute l'horreur des meurtres qu'elle avait commis, le Sauveur ajoute comme pour s'excuser : «Combien de fois ai-je voulu réunir tes enfants !» Comme s'il disait : Non-seulement tu n'as pu par tant de meurtres éteindre l'amour que j'ai pour toi, mais j'ai voulu t'unir intimement à moi, non pas une fois ou deux, mais dans une multitude de circonstances; et pour lui exprimer la grandeur de sa tendresse, il ne dédaigne pas de se comparer à une poule.

Saint Augustin. (Quest. évang., 1,32) Cet animal a une tendresse excessive pour ses petits, elle s'affecte de leurs infirmités jusqu'à en devenir malade elle-même, et ce que vous trouverez difficilement dans les autres oiseaux, elle couvre ses petits de ses ailes, et les défend contre le milan. C'est ainsi que notre mère, la sagesse de Dieu, devenue infirme en quelque sorte par son union avec notre chair, selon cette parole de l'Apôtre : «Ce qui paraît en

CHAPITRE XXIII

Dieu une faiblesse est plus fort que les hommes,» protège notre infirmité, et résiste aux attaques du démon qui voudrait nous enlever.

Origène. Le Sauveur appelle les Juifs enfants de Jérusalem dans le sens que nous appelons les enfants des citoyens ceux qui leur succèdent. Il dit : «Combien de fois ai-je voulu,» lorsqu'il est certain cependant qu'il n'a enseigné qu'une seule fois les Juifs dans la vérité de sa chair, parce que le Christ a toujours été présent, et dans Moïse, et dans les prophètes et dans les anges que Dieu envoyait pour sauver les hommes dans toutes les générations.

Raban Maur. Que les hérétiques cessent donc de ne faire remonter l'origine du Christ qu'à sa naissance du sein de la vierge, qu'ils cessent de prêcher un autre Dieu de la loi et des prophètes.

Saint Augustin. (Enchir., chap. 99) Où est donc cette puissance par laquelle il fait tout ce qu'il veut sur la terre et dans le ciel, s'il est vrai qu'il ait voulu rassembler les enfants de Jérusalem, et qu'il n'ait pu le faire ? N'est-ce pas plutôt Jérusalem qui ne voulut pas lui laisser rassembler ses enfants, et cependant malgré son opposition, n'a-t-il pas rassemblé réellement tous ceux qu'il a voulu ?

Saint Jean Chrysostome. (hom. 74) Il leur prédit ensuite le châtement qu'ils avaient toujours redouté, la destruction du temple et de la ville : «Le temps s'approche où votre demeure sera déserte.»

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) De même que le corps, après sa séparation d'avec l'âme, commence par se refroidir, puis tombe en pourriture et en dissolution; ainsi notre temple intérieur, lorsque le Saint-Esprit s'en sera retiré, se remplira de troubles, de rébellion jusqu'à son entière destruction.

Origène. Notre Seigneur Jésus Christ fait toujours les mêmes menaces à ceux qui n'ont pas voulu se laisser rassembler sous ses ailes : «Voici que votre maison demeurera déserte,» c'est-à-dire votre âme et votre corps. Et si quelqu'un de vous refuse de se réunir sous les ailes de Jésus Christ, du moment où il se refusera à cette réunion (par l'acte de sa volonté plutôt que par un acte extérieur), il cessera de voir la beauté du Verbe jusqu'à ce qu'il se repente de son obstination et qu'il dise : «Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.» C'est, en effet, lorsqu'un homme se convertit à Dieu, que le Verbe béni de Dieu descend dans son cœur : «Car je vous le dis, vous ne me verrez plus désormais jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.»

Saint Jérôme. C'est-à-dire vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous ayez fait pénitence et reconnu hautement que je suis celui que les prophètes ont annoncé, le Fils du Père tout-puissant, Les Juifs ont donc un temps marqué pour le repentir; qu'ils confessent que celui qui vient au nom du Seigneur est béni, et ils seront admis à contempler le visage du Christ.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 74) Ou bien dans un autre sens, il annonce ici en termes couverts son second avènement; alors que tous les Juifs, sans exception, l'adoreront comme leur Dieu; quant à l'expression «désormais,» elle se rapporte au temps de sa mort sur la croix.